LES DÉFENSES MILITAIRES DU PERCHE DU X^e AU XIII^e SIÈCLE

PAR

PHILIPPE SIGURET

INTRODUCTION

Notre étude a un double caractère. Elle relève de la géographie historique en ce qui concerne l'histoire des frontières féodales et de l'archéologie pour l'étude des défenses militaires.

La défense des frontières du Perche, région située aux marches du duché de Normandie, s'est posée avec acuité jusqu'en 1204, date de la confiscation de la Normandie par le roi de France. Ces défenses ont laissé sur le sol de nombreuses traces. Nous avons tenté de montrer l'importance qu'avait eue cette région, non seulement en retraçant d'après les sources le récit des événements politiques et militaires, mais encore en faisant l'étude archéologique et topographique des lieux de défense, étude menée à l'aide d'observations directes, de plans cadastraux et de photographies aériennes.

SOURCES — BIBLIOGRAPHIE

PREMIÈRE PARTIE

CHAPITRE PREMIER

ÉTUDE GÉOGRAPHIQUE.

Les géographes considèrent le Perche comme une entité bien déterminée. De profondes vallées, creusées par les nombreux cours d'eau qui naissent dans le Perche, ont donné au relief un aspect accidenté, mettant à jour les différents étages géologiques qui constituent le sous-sol. Dans les terrains crétacés, de part et d'autre de la vallée de l'Huisne, les hauteurs sont couronnées par l'argile à silex, au-dessous de laquelle s'étagent, de haut en bas, les sables du Perche, la craie de Rouen et, enfin, l'argile

verte qui forme le fond des vallées. Les terrains jurassiques, à l'est de Bellême, constituent la dernière auréole concentrique du bassin parisien, mais ils tendent déjà vers le bassin armoricain. Le Perche est un pays de transition entre le Haut-Maine et la Normandie et entre le plateau de la Beauce et les pays bocagers.

Le réseau hydrographique du Perche met en communication les pays du bassin de la Loire et ceux du bassin de la Seine. L'immense silva Pertica couvrait jadis tout le pays, si bien que le Perche ne fut longtemps qu'un « désert-frontière » qui séparait les peuples gaulois, carnutes et aulerques.

CHAPITRE II

L'OCCUPATION DU SOL.

Peu de grandes voies de communication traversaient le Perche à l'époque gallo-romaine. Une seule était importante : elle reliait le Cotentin à la vallée de la Seine par l'intérieur des terres, en passant par Jublains, Le Mans, Chartres et Évreux. Les autres voies, allant d'Orléans à Vieux et Bayeux, de Sens au Mans, d'Évreux au Mans, ont néanmoins joué un rôle notable du point de vue économique et stratégique.

Dès l'époque gallo-romaine, les vallées fertiles ont été cultivées, mais des textes du vie siècle laissent encore supposer un pays en marge des foyers de civilisation : la forêt du Perche est la terre d'élection de pieux ermites défricheurs.

Pendant le haut moyen âge, l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés se constitue dans la région de vastes domaines agricoles organisés en deux centenae.

Les divisions administratives de l'époque carolingienne partagent le Perche entre le pagus de Corbon, démembrement de l'Hiémois, et les pagi de Dreux, Chartres et Châteaudun.

Les invasions normandes ont complètement bouleversé le pays et détruit les centres agricoles.

CHAPITRE III

RECHERCHES TOPONYMIQUES.

La répartition de certains noms de lieux permet de faire plusieurs remarques : des noms tels que le *Château*, la *Motte*, le *Plessis* peuvent avoir une origine militaire ; le nom la *Motte* est fréquent le long de toute l'ancienne frontière, entre le Perche et le Maine, pays effectivement riche en buttes défensives. Le *Plessis* désigne plutôt un lieu retranché dans une vallée. Le toponyme la *Haye*, aux acceptions variées, se rencontre fréquemment et, dans certains cas, il s'applique certainement à des a haies de défense.

DEUXIÈME PARTIE

CHAPITRE PREMIER

NAISSANCE DES PRINCIPAUTÉS TERRITORIALES.

La seigneurie de Bellême s'est constituée aux marches de la Normandie. En trois générations, une famille entreprenante a pu se rendre maîtresse d'une longue bande de terres, occupant ainsi les hauteurs boisées qui, de Domfront à Bellême, bornent la Normandie, dont les limites au sud restent imprécises jusqu'au règne de Robert le Magnifique (1027). La seigneurie de Bellême est un fief dépendant du roi de France, mais les ducs de Normandie vont s'efforcer de le faire entrer dans leur mouvance. Les guerres contre le Maine, puis contre la Normandie, ont empêché les Bellême d'étendre davantage leur domination. Avant 1035, la puissance de Bellême ne s'appuie encore que sur quelques châteaux, dont les principaux sont Bellême, Alençon, Domfront : tous trois protègent les passages entre la Normandie et les pays de la Loire.

Les vicomtes de Châteaudun, qui sont devenus seigneurs de Nogent avant 1031, ont pour origine une famille de fonctionnaires au service des comtes de Blois-Chartres. Mais, dès la première moitié du x1º siècle, ils se sont en fait affranchis de toutes dépendances et ils sont en mesure de menacer les évêques de Chartres par de redoutables châteaux.

Les comtes de Mortagne ont une origine assez obscure. Le castrum de Mortagne a remplacé Corbon après les invasions normandes. Dès le milieu du xr^e siècle, le comté de Mortagne se trouve entre les mains des vicomtes de Châteaudun et devient leur principale possession.

CHAPITRE II

FORMATION DU COMTÉ DU PERCHE (1035-1114).

La maison de Bellême, rencontrant beaucoup de difficultés dans le Maine, se tourne vers la Normandie. Sa position est renforcée quand Yves de Bellême occupe le siège épiscopal de Sées en 1035.

Les Bellême ne semblent pas avoir bénéficié directement de la minorité de Guillaume le Bâtard : ils sont alors occupés à lutter contre de turbulents seigneurs, comme les Giroie, qui cherchent à tirer avantage de la double vassalité normande et bellêmoise. Sur la frontière du Maine, Guillaume Talvas commence à être sérieusement inquiété par les comtes d'Anjou : c'est l'époque de la construction de nombreux châteaux, notamment Saint-Cénery et Montaigu. Bellême tombe aux mains de l'évêque de Sées, Yves, qui y laisse s'exercer l'influence angevine.

Par le mariage de Mabile de Bellême, la fille et héritière de Guillaume



Talvas, avec Roger de Montgomery, vicomte normand, la seigneurie de Bellême tend à s'intégrer au duché normand. Pendant ce temps, le comte de Mortagne, vicomte de Châteaudun et seigneur de Nogent, affermit sa situation territoriale, malgré quelques démêlés avec Guillaume le Conquérant.

Dans le courant du xie siècle, le Perche-Gouet commence à être mis en valeur grâce aux nombreuses possessions des abbayes de Saint-Père de Chartres et de Marmoutier. Pourtant, quelques familles réussissent à y implanter leurs châteaux sous la vassalité théorique de l'évêque de

Chartres.

En 1083, Bellême passe à Robert, fils de Mabile; ce triste personnage, qui acquit une grande réputation dans la construction des châteaux, trahit tour à tour ses protecteurs, Robert Courteheuse, Guillaume le Roux et Henri I^e Beauclerc. Aux frontières de la Normandie réorganisée, la maison de Bellême, en révolte contre l'autorité ducale, n'a plus sa place.

Le comte de Mortagne, Rotrou III le Grand, aguerri par les croisades en Terre Sainte et en Espagne, prend un nouveau titre, celui de comte du Perche, afin de fondre en un seul ensemble les terres d'origines diverses que ses ancêtres avaient rassemblées. Rotrou III est l'allié du duc de Normandie contre Robert Talvas et le comte du Maine; en 1113, Henri Ier met définitivement hors de combat Talvas; le comte du Perche reçoit le Bellêmois en récompense de ses services. Le comté est désormais constitué (1114)

CHAPITRE III

LE PERCHE JUSQU'A SON UNION A LA COURONNE (1114-1226).

Rotrou III reste toujours fidèle à l'alliance normande et, après quelques hésitations, se rallie aux Plantegenet. En 1144, la minorité de son fils, dont le baillistre est Robert de Dreux, frère du roi de France, change totalement l'orientation politique du Perche, qui se range aux côtés de la France contre la Normandie. C'est l'époque où des lignes de défenses viennent renforcer les frontières normandes.

Les nombreuses tentatives de paix entre le roi de France et le roi d'Angleterre sont discutées en « marche », non seulement en Vexin, mais dans le Perche. Philippe Auguste s'appuie sur le Perche pour lancer ses expéditions contre Henri II Plantegenet.

Les comtes du Perche qui se succèdent jusqu'en 1226 sont tous étroitement liés au roi de France, leur parent; à la mort du dernier descendant direct de la famille des Rotrou, Louis VIII s'empare facilement du comté, qui, depuis 1204, avait perdu tout son intérêt stratégique.

TROISIÈME PARTIE

ÉTUDE DES CHÂTEAUX ET DES LIEUX DE DÉFENSE

Un grand nombre de châteaux ont été construits dans les limites du Perche et certains furent importants. Nous avons choisi pour l'étude de ces forteresses le plan suivant : étude topographique et archéologique, repères chronologiques pour l'histoire des constructions, situation juridique et religieuse.

Pendant longtemps, le bois a dû être le seul matériau employé dans la construction des défenses, notamment sur les mottes. A la fin du x1° siècle ou au x11° siècle apparaissent les premières constructions de pierres, en silex et en « grisons », noyés dans un mortier de chaux.

CHAPITRE PREMIER

LES CHÂTEAUX COMTAUX.

Une charte datée de 1193 fait état de l'organisation des châteaux comtaux : Mortagne, Longpont, Mauves et Maison-Maugis pour le Corbonnais, Nogent, Rivray, Montlandon, La Ferrière, Montigny et Nonvilliers d'autre part, et, pour le Bellémois, Bellême, Le Theil, La Perrière et Montisambert. Ces places forment l'armature militaire du Perche.

CHAPITRE II

LES LIGNES DE DÉFENSES SUR LES FRONTIÈRES.

Au temps de Robert II de Bellême ont été élevés ou remis en état un grand nombre de châteaux, la plupart bâtis sur des mottes reliées par des fossés. Ces défenses, dirigées contre le Maine, sont restées en dehors du Perche après le partage des biens de la maison de Bellême vers 1114.

Une seconde ligne de défenses importantes fut dressée par Henri II Plantegenet après 1157, le long de la vallée de l'Avre, s'appuyant sur les châteaux normands de Moulins, Bonsmoulins, Verneuil, Tillières et Nonancourt.

CHAPITRE III

LES CHÂTEAUX INFÉODÉS.

Nombreux sont les châteaux soit élevés en lisière du Perche pour défendre la frontière, soit occupant une situation stratégique à l'intérieur des terres. Au xiie siècle, la plupart sont inféodés à des chevaliers vassaux des comtes du Perche.

CONCLUSION

La région du Perche, occupée par une immense forêt, prit une grande importance stratégique à partir de l'installation des Normands et devint dès lors un pays de marche. La famille de Bellême, en place dès le milieu du x^e siècle, s'est rapidement constituée une puissante seigneurie, mais une autre famille, celle des Rotrou, par une politique plus pondérée, put s'enrichir de leurs dépouilles. Le comté du Perche ainsi constitué n'eut jamais l'extension de l'unité géographique de ce nom. Les châteaux ont été particulièrement nombreux dans le Perche.

Les noms de lieux d'origine militaire reflètent certainement un état des défenses antérieur aux forteresses dont les vestiges archéologiques se sont conservés jusqu'à nos jours.

APPENDICES

Cartes des lignes de défense; cartes des toponymes: Mottes, Plessis, Hayes; plans des châteaux dressés à une échelle commune; vues aériennes et photographies.